

À propos du débat linguistique au Québec

David Bensoussan

L'auteur est professeur de sciences à l'Université du Québec

Inéluctablement, la question linguistique revient sur le tapis en année électorale. L'harmonie au sein des deux solitudes du Québec ainsi que l'équilibre entre elles sont sapés par le débat acrimonieux entre les tenants de la protection rigide de la langue française, ceux qui souhaitent le bilinguisme et ceux qui refusent de voir leurs droits linguistiques en langue anglaise diminués.

Nationalisme et politique linguistique

Bien des personnes ont eu l'occasion de faire prendre conscience aux leaders du Parti québécois et du Bloc québécois, défendant le séparatisme ou la souveraineté du Québec au sein de la Confédération canadienne du danger qui consistait à assimiler la protection de la langue française au séparatisme. Nul doute que cet amalgame a fait que des communautés immigrantes dont beaucoup ont fui l'instabilité politique pour trouver au Canada un havre de paix ont de ce fait développé une certaine retenue par rapport à la langue française. L'adoption de la langue française de façon coercitive aura été réalisée avec une certaine réserve.

Qui plus est, l'argument selon lequel les droits linguistiques de la minorité anglophone au Québec sont supérieurs à ceux des minorités francophones dans le reste du Canada est répété à satiété. Pourtant, il faut être conscient que malgré les critiques, les mesures fédérales ont avancé l'état du français dans le reste du Canada. L'auteur de cet article se souvient d'une manifestation à Vancouver exigeant l'ouverture d'une seconde école d'immersion. Beaucoup de citoyens y voyaient un moyen d'avancement plus sûr sur la scène canadienne. Par contre à Montréal, la rue Burnside est devenue rue Maisonneuve, la rue St-James est devenue rue Saint-Jacques. La taille de l'affichage bilingue est réglementée et la loi 96 va diminuer l'accessibilité aux services en langue anglaise.

Bilinguisme et biculturalisme

Au plan international, la langue anglaise est prédominante dans les domaines de la technologie, de la musique et du septième art. Au plan pragmatique, l'attrait vers la langue française est moindre. Néanmoins, la précision et la beauté de la langue française peuvent constituer un stimulant formidable. Or, la vie culturelle d'expression française se répercute dans un circuit relativement fermé. La volonté de parfaire l'expression en langue française ne trouve pas d'ancrage dans la qualité du discours politique et médiatique.

On mélange souvent bilinguisme et biculturalisme. Être capable de commander un café dans l'une des deux langues, c'est bien. Être capable d'apprécier au même titre Molière et Shakespeare est une autre paire de manches. Or, le niveau d'appréciation linguistique du français mériterait d'être perfectionné au sein même de la majorité francophone.

Une société a besoin d'un parangon identitaire à émuler.

Se préoccupe-t-on des vrais problèmes ?

Dans les débats qui accompagnent les nouvelles mesures linguistiques (loi 96), les discours alléguant que l'immigration constitue un danger pour la préservation de la langue française au Québec produisent une atmosphère malsaine. Par ailleurs, il est tout à fait à l'honneur de plusieurs instances du Québec de se préoccuper d'équité et de diversité des minorités visibles alors qu'il n'est pas fait pas face au grave problème du décrochage : celui qui prévaut dans les écoles secondaires et dans les études supérieures ; la réalité est que la majorité des étudiants dans les études supérieures sont issus de l'immigration. C'est le cas dans les études en génie.

Durant ses études de doctorat à l'Université McGill, l'auteur de ces lignes a pu constater l'hémorragie des talents qui ont quitté à grand regret le Québec, convaincus qu'on ne voulait pas d'eux. Le même scénario est en train de se reproduire aujourd'hui, car la minorité anglophone se sent agressée dans ses droits. La loi 96 et les mesures inquisitoires qui l'accompagnent sont perçues comme une atteinte à la liberté. La perception d'exclusion risque de faire perdre au Québec des talents dont il a des plus besoin.

La minorité anglophone n'est pas constituée de réactionnaires. Elle est consciente de la réalité québécoise. L'imposition brutale des lois linguistiques a un effet de crispation sociale. La concertation constructive entre les communautés serait le meilleur garant pour l'épanouissement de la langue française.

Une identité propre au Québec devrait se tisser dans le dialogue et l'ouverture, et non pas dans le dénigrement de l'altérité.